

La une • Journées portes ouvertes 2008. • Actualité • Formation sur le Mécanisme pour un Développement Propre : Un portefeuille de 14 projets identifié • Campagnes de sensibilisation aux économies d'énergie QUEL BILAN ? • M.Said AKRETCHÉ, PDG de Naftal Naftal totalement engagée pour le développement du GPL/C • Efficacité énergétique dans le bâtiment : Renforcement des capacités des acteurs • Le Programme de coopération statistique sur l'énergie pour la méditerranée • Séminaire international sur les carburants additivés • Conférence sur les Energies Renouvelables • Signature d'une convention APRUE/Chihab Editions • Workshop sur l'audit énergétique • Efficacité énergétique des appareils électroménagers.

la lettre

Bulletin trimestriel de l'Aprue - N°12 Janvier 2008

www.aprue.org.dz

Deuxième édition des journées portes ouvertes dans le milieu scolaire

Editorial

L'amélioration constante du niveau de vie des citoyens a induit l'introduction sur le marché d'une multitude d'équipements consommateurs d'énergie, notamment les réfrigérateurs, les climatiseurs et les laves linges pour ne citer que ceux-là.

Les programmes de sensibilisation aux économies d'énergie engagés par l'APRUE, ces dernières années focalisent particulièrement sur le comportement des ménages. L'objectif est de leur inculquer les bons gestes à même de leur faire économiser de l'énergie et de l'argent.

Nous sommes conscients que nous ne pouvions miser uniquement sur le comportement car, aussi important soit-il, il ne peut à lui seul infléchir la croissance de la consommation électrique des ménages.

Il faudrait impérativement créer les conditions nécessaires à la pénétration d'appareils performants et, donc, économes en énergie.

La stratégie adoptée dans ce domaine consiste à :

Etablir un état des lieux en vue de prendre connaissance de la qualité des équipements mis sur le marché ; d'instituer l'étiquette énergie afin d'informer les consommateurs et orienter leur choix ; et enfin d'introduire les normes de performance énergétique. L'objectif à terme, est de faire barrage aux équipements énergivores.

M.S. BOUZERIBA
Directeur Général de l'APRUE



La sensibilisation des enfants aux questions de maîtrise de l'énergie est primordiale car ils représentent les citoyens de demain et ils peuvent avoir un effet de levier sur les parents.

SOUFI Fazia/
fsoufi@aprue.org.dz

Consciente de ce double effet, l'APRUE en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale a organisé sous le haut patronage de son Excellence Monsieur le Ministre de l'Energie et des Mines et son Excellence Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale la deuxième édition des journées portes ouvertes sur la maîtrise de l'énergie à destination des écoliers, les 07,12 et 13 janvier 2008 à Alger et du 19 au 21 janvier 2008 à Oran.

Ces journées ont été inaugurées le 07 Janvier 2008, par Mr Nouredine BOUTARFA, PDG de la SONELGAZ et Mr Boubekeur KHALDI, Secrétaire Général du Ministère de l'Education Nationale en présence du PDG de NAFTAL, Mr Said AKRETCHÉ à l'école «Les Frères

Abdessalami» de Kouba.

L'objectif de cette campagne pédagogique était de sensibiliser les élèves aux problématiques liées à la consommation de l'énergie et de leur donner des moyens de comprendre et d'agir en citoyens responsables.

Aussi, d'éveiller leur esprit et de les sensibiliser aux différents problèmes liés au gaspillage de l'énergie, ses conséquences sur l'économie ainsi que ses répercussions sur l'environnement.

Enfin, plusieurs thèmes ont été abordés, lors de ces journées, notamment: la présentation des différentes sources d'énergie conventionnelles et renouvelables, les modes de consommation d'énergie à la maison et à l'école, les impacts de la consommation d'énergie sur le budget familial, sur l'économie nationale et sur l'environnement, pourquoi ne faut-il pas gaspiller l'énergie (son coût, sa rareté et son impact sur l'environnement), et comment peut-on contribuer à la conservation de l'énergie.



M. Saïd AKRETCHÉ, PDG de Naftal Naftal totalement engagée pour le développement du GPL/C

Naftal, l'Entreprise nationale de distribution et de commercialisation des produits pétroliers, travaille sur un ambitieux programme pour relancer le développement du GPL/C. Dans cet entretien, le PDG de Naftal, filiale, évoque les contraintes qui freinent le développement de ce carburant propre et dévoile la stratégie mise en œuvre par Naftal pour promouvoir le GPL/c.

Naftal est leader dans la distribution du GPL/C, quelles sont les perspectives de votre entreprise pour développer ce carburant propre ?

M. Saïd AKRETCHÉ : Naftal s'est totalement engagée dans le développement de l'utilisation du GPL/C depuis de nombreuses années déjà et elle travaille dans le cadre d'un ambitieux plan de développement qui prévoit plusieurs actions d'envergure telles que :

- La généralisation du GPL/C au niveau de toutes les stations service Naftal à l'échelle nationale ;
- La multiplication et la réalisation des centres de conversion qui sont actuellement au nombre de 25 ;
- L'introduction de kits à technologie
- Le lancement d'un programme de sensibilisation et de formation à l'endroit de l'ensemble des acteurs pour l'aspect sécurité ;
- Le lancement d'actions auprès des concessionnaires automobiles pour l'achat de véhicules équipés directement en GPL/C ;
- L'installation de réservoir GPL de différents modèles s'adaptant aux différents types de véhicules ;
- Naftal est également une force de propositions pour les pouvoirs publics notamment dans les volets réglementaires et fiscaux pour encourager le recours au GPL/C.

Telles sont les principales actions que Naftal entreprend pour l'essor du GPL/C en Algérie contribuant ainsi

aux efforts engagés par les pouvoirs publics pour l'atteinte des objectifs environnementaux.

Le GPL/C connaît des difficultés à se développer, à votre avis quels sont les principaux obstacles qui freinent son développement ?

S.A : Il est évident que les performances enregistrées à ce jour restent en deçà des attentes et de nos prévisions, en raison de nombreuses difficultés que nous nous employons à atténuer ;

Il s'agit entre autres :

- Du coût élevé des équipements de la conversion des véhicules ;
- De difficultés d'ordre réglementaire et administratif liées à l'obtention de diverses autorisations ;
- La faible différence des prix entre le GPL/C et le gasoil dont la consommation continue à progresser fortement ;
- La perception prudente à tort du consommateur envers le GPL/C, avec des idées préconçues sur la longévité du moteur fonctionnant au GPL/C, les problèmes de sécurité et la disponibilité du produit sur l'ensemble du territoire national ;

C'est pour toutes ces raisons que Naftal entreprend un travail de sensibilisation pour mettre en avant les avantages du GPL/C afin de tranquilliser le consommateur, le mettre en confiance et l'inciter à recourir au GPL/C.

Quelle est la part des ventes actuelles du GPL/C par rapport aux ventes carburants terre ?

S.A : La part du GPL/C par rapport aux autres carburants classiques demeure très faible mais elle croît de 20% par an ce qui représente déjà

une performance remarquable et nous espérons améliorer considérablement ce taux avec la mise en œuvre des mesures dont je vous ai parlé.

Pouvez-vous nous dire quelques mots sur la stratégie de NAFTAL pour augmenter la part de ce carburant dans la consommation du secteur des transports et quelles seraient alors vos prévisions en matière de vente, de réalisation de stations de distribution et de conversion de véhicules ?

S.A : Je voudrais souligner l'impact très positif de la circulaire interministérielle



qui encourage le recours aux carburants propres et principalement le GPL/C, mise en œuvre par Naftal.



Actu

...

En matière de réalisation de stations et de conversions des véhicules, Naftal réalise :

- Stations GPL/C : 30 stations /an
- Conversion véhicules : 8 000 véhicules /an

Quelle est la part des véhicules GPL/C dans le parc total de NAFTAL ?

S.A : Naftal en qualité de promoteur et d'opérateur a bien entendu privilégié l'utilisation de ce carburant au niveau de son propre parc.

Le taux atteint aujourd'hui est actuellement de 22% et connaît une croissance soutenue avec notamment la mise en œuvre de mesures internes encourageant le recours au GPL/C.

S'agissant des agents de Naftal, nous avons mis en place un système de facilité de paiement incitant nos agents à convertir leurs propres véhicules au GPL/C.

Je souhaiterais à ce propos saluer les efforts de l'APRUE qui œuvre sans relâche pour la promotion des carburants propres et à l'efficacité énergétique en particulier, nous félicitons l'APRUE pour l'initiative qu'elle a engagée pour ce projet d'installation de 8000 kits aux quels Naftal adhère pleinement et pour laquelle, elle apportera tout son soutien technique et financier.



Formation sur le MDP :

Un portefeuille de 14 projets identifié



Dans le prolongement du séminaire international organisé en 2006, sur le thème «Le Mécanisme pour un Développement Propre (MDP) – Quelles opportunités pour le secteur de l'énergie?», l'APRUE a organisé du 08 au 10 juillet 2007 un workshop à destination des entreprises du secteur, sur ce mécanisme de flexibilité introduit par l'article 12 du Protocole de Kyoto.

AIT SAID Karima/ kaitsaid@aprue.rg.dz

Le MDP permet aux investisseurs des pays industrialisés de financer des projets de réduction de Gaz à Effet de Serre (GES) dans les pays en développement et d'obtenir en contrepartie des Crédits d'Emissions Certifiées (REC) ce qui permettra aux pays industrialisés de respecter leurs engagements en matière de réduction de GES.

Pour les pays comme l'Algérie, le MDP constitue une nouvelle source de financement permettant le transfert des technologies propres et la contribution au développement durable.

Pour bénéficier de ce mécanisme, l'Algérie a successivement ratifié la Convention Cadre des Nations Unies

sur les Changements Climatiques (CC-NUCC) et le Protocole de Kyoto et a procédé officiellement en juillet 2006 à l'installation de son Autorité Nationale Désignée (AND).

Ce workshop a été d'abord l'occasion pour les différents acteurs du secteur, de se familiariser avec le MDP dans leur domaine et de comprendre ses enjeux, ses principes et les moyens nécessaires à sa mise en œuvre. Les principales réalisations mondiales au niveau MDP dans le domaine de l'énergie ont été également traitées et analysées.

Trois groupes de travail destinés aux secteurs : Pétrole /Gaz, Energies Renouvelables et Efficacité Energétique ont été organisés en vue d'analyser et d'identifier des idées de projets potentiels. Au total quatorze projets ont été identifiés comme étant éligibles au MDP.

Ce workshop a été animé par des experts internationaux de haut niveau et a permis de rassembler vingt-neuf participants représentant sept entreprises du secteur de l'énergie.



Actu

Portefeuille de projets MDP du secteur de l'Energie

1-Réhabilitation des installations de la raffinerie d'Arzew : NAFTEC Arzew

Trois actions permettant de réduire le torchage et limiter la consommation d'énergie:

- Passer le torchage de 12000T/an à 2000T/an
- Augmenter le rendement des fours et chaudières
- Améliorer le système de contrôle de la raffinerie (DCS)

2-Réhabilitation des installations de la raffinerie d'Alger : NAFTEC Alger

Trois actions permettant de réduire le torchage et limiter la consommation d'énergie :

- Passer le torchage de 12000T/an à 2000T/an
- augmenter le rendement des fours et chaudières
- Améliorer le système de contrôle de la raffinerie (DCS)

3-Récupération de la vapeur des chaudières à la raffinerie de Skikda : NAFTEC. Skikda Réhabilitation et modernisation des chaudières avec récupération de la vapeur dissipée pour entraîner deux turboalternateurs a vapeur de capacité 2*12 MW.

4-Récupération des gaz torchés au niveau des unités de GNL et GPL de l'activité aval de Sonatrach Arzew. Réduction des GES torchés et leur valorisation pour d'autres usages : re-injection dans le process, production d'électricité à travers Sonelgaz,

Utilisation de ces gaz en tant que combustibles pour les chaudières et fours.

5-Système de récupération des composés organiques volatiles (COV) dans les dépôts et stations de service de NAFTAL. L'objectif visé est de réduire les pertes au niveau du transfert des COV et ce dans 3-dépôts et 30 stations de service. On peut récupérer jusqu'à 1/1000 du total transfère par NAFTAL.

6-Reduction des émissions en SF6 du réseau de transport de l'électricité de

SONELGAZ

7-Rehabilitaion des anciennes centrales de Sonelgaz en cycle combiné

8-Reduction des émissions fugitives dans le réseau de transport et de distribution de gaz de Sonelgaz

Il s'agit de changer les conduites actuelles en PE, changer les joints, les bouts extrémités, et ce pour augmenter l'efficacité du réseau et en limiter les pertes fugitives. Les pertes récupérées seront aussi valorisées à travers leur intégration dans le process du réseau

9-Diffusion d'un million de lampes à basse consommation en Algérie : APRUE

Il s'agit de remplacer un million de lampes de 100w par des LBC de 20w.

10-Developpement et construction de centres d'émulsion de bitume dans les unités de Naftal. Le projet consiste, dans les 5 unités de fabrication de bitume de NAFTAL, en la substitution de Cut - back (Bitume+Kérosène) par des émulsions Bitume +eau. Au lieu d'émission de Kérosène on aura des émissions d'eau.

11-Programme de développement du Gaz Naturel Carburant : Ministère de l'Energie et des Mines. Il s'agit d'un programme qui vise à passer de la consommation de gasoil au Gaz naturel et ce dans un premier temps pour :

- 175 bus
- 14.000 véhicules

12-Centrale hybride Solaire-Gaz : NEAL
C'est une centrale de 150MW dont 35 MW solaire et le reste en Gaz.

13-récupération et valorisation du CO2 évené vers l'atmosphère des secteurs de décarbonation des unités de GNL: SANATRACH. A l'entrée des unités de liquéfaction de deux complexes le CO2 émis vers l'atmosphère est évalué à 2*15000 t CO2/an sera canalisé vers des unités industrielles pour utilisation.

14-Introduction des ER en Algérie

Programme 2006-2015 : Ministère de l'Energie et des Mines. Il est prévu que l'Algérie soit en 2015 doté de 5% de production d'énergie par l'énergie renouvelable.

L'efficacité énergétique en entreprise : La Sonatrach s'y met.



La Direction Centrale HSE en étroite collaboration avec l'APRUE a organisé le 11 novembre 2007 au niveau du siège de la Direction Générale de Sonatrach, une journée d'information et de sensibilisation sur l'efficacité énergétique en entreprise.

Cette rencontre a regroupé près de 80 participants représentant les structures du Groupe Sonatrach. Les principaux objectifs de cette journée d'information se résument aux aspects suivants :

- L'information et la sensibilisation sur les dispositions légales et réglementaires régissant le domaine de la maîtrise de l'énergie et l'audit énergétique ;

- L'échange d'expérience et de savoir faire dans le domaine et ce, à travers l'expertise internationale et les audits énergétiques déjà réalisés par des Filiales du Groupe.



Campagnes de sensibilisation
aux économies d'énergie

QUEL BILAN ?

AIT KHELIFA Malika /
mharrar@aprue.org.dz

Depuis 2003 l'APRUE lance des campagnes de sensibilisation sur les économies d'énergie à destination du grand public. Ces campagnes focalisent en particulier sur l'ensemble des usages représentant un enjeu pour la maîtrise de l'énergie tels que l'éclairage, la climatisation, ... notamment.

Quatre ans après le lancement de la campagne «Pour nous, pour nos enfants consommons sage», les consommateurs déclarent avoir changé leurs comportements quotidiens.

Selon une enquête APRUE réalisée en juillet 2007 auprès d'un échantillon de 500 personnes, la moitié des consommateurs interrogés qui l'ont vu à la télévision ou entendu à la radio affirment avoir modifié un geste au quotidien. Pour la télévision, 70% des personnes interrogées se souviennent avoir vu des films publicitaires sur les économies d'énergie et 58% se souviennent avoir entendu au moins un des messages à la radio. 57% de ceux qui l'ont entendu affirment avoir modifié un geste de leur quotidien, et 70% de ceux qui l'ont vu à la télé.

Ces gestes quotidiens concernent plus particulièrement l'éclairage avec par exemple l'extinction de la lumière quand on sort d'une pièce ou la fermeture des veilleuses des appareils électriques, cités dans la majorité des réponses.

Ainsi, au niveau du grand public, l'objectif de faire prendre conscience de la nécessité de faire des économies d'énergie à travers le changement des habitudes de consommation, a largement été atteint. Une adhésion semble avoir été provoquée par l'adoption de comportements nouveaux. Le public a apprécié les efforts de l'APRUE dans les choix artistiques des produits diffusés.

Le déclic d'une mobilisation du grand public autour des économies d'énergie semble avoir été amorcée ce qui augure du développement de cette culture en Algérie.

Actu

Efficacité énergétique dans le bâtiment :

Renforcement des capacités des acteurs



Dans le cadre de la mise en œuvre des actions d'accompagnement du projet de promotion de l'efficacité énergétique dans le bâtiment, inscrit au Programme National de Maîtrise de l'Énergie, l'APRUE a organisé du 08 au 11 septembre 2007, à l'hôtel 'Mas des Planteurs', une formation à destination des acteurs du secteur du bâtiment.

CHABANE Lila/
lchabane@aprue.org.dz

Intitulée « initiation à la conception d'une architecture économe en énergie », cette formation a regroupé seize candidats représentant des bureaux d'études d'architecture et des maîtres d'ouvrages, dans l'objectif de les sensibiliser et renforcer leurs capacités dans la conception architecturale bioclimatique.

Le programme de cette formation a englobé des séances de cours interactifs articulés autour de deux volets :

Le premier volet a consisté à présenter aux candidats le retour d'expérience relatif à la promotion de l'efficacité énergétique dans le bâtiment, dans les pays du Proche-Orient et d'Europe.

Ce témoignage d'expériences a été appuyé par la présentation des enseignements retenus des différents mécanismes de financement ayant présidé à la promotion des projets présentés.

Le second volet du programme a permis d'initier les candidats aux systèmes de chauffage et de refroidissement passifs, aux techniques d'exploitation et d'interprétation des données climatiques des sites ainsi qu'au calcul des bilans thermiques des projets. Les interventions ont également porté sur l'identification et l'évaluation de l'impact des choix opérés dans la conception, sur le comportement énergétique des bâtiments produits.

Enfin, la session a été clôturée par une table ronde autour de "L'efficacité énergétique dans le bâtiment, barrières et opportunités". Cette séance a permis d'identifier les actions à mener pour lever les principales barrières à l'intégration de l'efficacité énergétique dans les bâtiments produits en Algérie.



Actu

Projet MEDSTAT II énergie

Le Programme de coopération statistique sur l'énergie pour la méditerranée

Le projet MEDSTAT II Secteur « Energie » figure parmi les divers projets menés par l'Union Européenne envers la région méditerranéenne. Il s'inscrit dans le cadre du partenariat euro méditerranéen lancé suite à la conférence de Barcelone de 1995.

GHERBI Fatiha/
fgherbi@aprue.org.dz

Il a été lancé en 2006 pour une durée de trois ans. C'est un projet qui s'adresse actuellement à 10 partenaires : l'Algérie, la Cisjordanie et Bande de Gaza, l'Egypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Syrie, la Tunisie et la Turquie. Ce projet consiste à collecter des informations statistiques sur le domaine énergétique : la production, la transformation et la consommation dans les différents secteurs d'activité ; afin de mettre en place un système d'information énergétique des pays de la méditerranée, dans le but d'évaluer les émissions des gaz à effet de serre et leurs impacts sur l'environnement et son évolution dans le temps. Pour ce faire des groupes de travail ont été constitués au niveau de chaque pays.

L'objectif étant de développer un réseau d'échange d'information statistiques sur l'énergie entre les pays méditerranéens en se basant principalement sur les questionnaires de l'AIE - EUROSTAT - UNECE.

La première phase préparatoire du projet MEDSTAT II (2006-2009) a permis d'identifier et de valider les thèmes prioritaires approuvés par l'ensemble des pays méditerranéens, il s'agit :

- Du bilan énergétique ;
- Des énergies renouvelables ;
- Des indicateurs d'efficacité énergétique ;

- Des prix des produits pétroliers, d'électricité et du gaz ;
- Des enquêtes par secteur d'activité.

Dans le cadre du renforcement des capacités autour des thèmes arrêtés, une session de formation sur les méthodes d'élaboration des bilans énergétiques a été organisée. Concernant les autres thématiques d'autres sessions de formation sont programmées.

En sa qualité de pays producteur d'énergie, l'Algérie poursuit une stratégie mettant l'accent non seulement sur la sécurité et la stabilité des approvisionnements, la promotion de sources d'énergie plus durables, mais aussi sur l'efficacité énergétique et la gestion de la demande d'énergie.

La mise en place d'un réseau national d'informations fiables permettra de mettre en évidence la forte interdépendance entre tous les intervenants ainsi que l'intérêt d'adopter des normes et des standards techniques communs dans le système d'information énergétique national.

Dans le cadre de ce projet un groupe de travail a été constitué par des représentants des institutions telles que : le Ministère de l'Energie et des Mines, Sonatrach, Sonelgaz, Naftal, Naftec, la CREC, l'ARH, l'APRUE et l'ONS qui est le point focal de ce projet.

L'APRUE étant l'agence pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie, a davantage axé sa stratégie sur le développement et le renforcement de son système d'information. A cet égard, le projet MEDSTAT II - MED Energie constitue véritablement une opportunité.

Hôtel El-Aurassi, 4^{ème} réunion plénière du CIME



Conformément au règlement intérieur du Comité Intersectoriel de la Maîtrise de l'Energie (CIME), qui stipule que ce dernier doit tenir, annuellement, deux réunions plénières et deux réunions des groupes de travail, le comité a tenu sa quatrième réunion plénière, le 16 décembre 2007 à l'hôtel « El Aurassi ».

Cette réunion, a porté sur la présentation et l'adoption des projets de la tranche annuelle 2008, et ceci après l'avoir discuté et enrichi dans le cadre des réunions de travail, à savoir, le groupe « Industrie », le groupe « bâtiment » et le groupe « Transport ». Il est à noter que les groupes de travail issus du CIME se sont déjà réunis les 26,27 et 28 novembre 2007 et ont permis d'analyser et d'enrichir les propositions établies par l'APRUE.



Energies Renouvelables :

Un programme ambitieux à l'horizon 2027



L'Algérie a abrité du 18 au 20 juin 2007 la conférence internationale sur les énergies renouvelables. Cette conférence a constitué un espace privilégié de partage d'expériences et de débats sur les derniers développements dans le domaine des énergies renouvelables.

Ces trois journées ont permis d'explorer les potentialités et de discuter des réponses possibles aux préoccupations liées aux énergies renouvelables dans leurs dimensions technologique, économique, sociale et environnementale. Dans le cadre de la politique énergétique nationale, son excellence Monsieur le ministre de l'Energie et des Mines M. Chakib Khelil a rappelé toute l'importance qu'accorde l'Algérie au développement des sources renouvelables d'énergie. En marge de cet événement, une exposition a regroupé dix sept sociétés ou les différentes sources d'énergie renouvelable ont été concernées: Solaire, Eolienne, Biomasse, Hydraulique Géothermie.

Programme Energies Renouvelables du secteur de l'énergie

a) Electrification au solaire de 16 villages au grand sud

Dans le cadre du nouveau programme d'électrification 2006-2009, il est prévu l'électrification à l'énergie solaire de 16 autres villages au grand sud. Le coût de ce programme est de 900 millions de dinars.

b) Projet centrale hybride solaire-gaz
Il s'agit d'un projet de réalisation d'une centrale électrique hybride solaire-gaz de 150 MW dont 34.3 MW en solaire thermique.

L'objectif de ce projet, d'un coût de 315 millions d'Euros, est la maîtrise de la technologie des concentrateurs solaires qui sont utilisés dans le cadre de ce projet. Cette maîtrise technologique permettra de réduire, à terme, les coûts de son utilisation. Ce projet permettra aussi de prouver l'opportunité de faire de l'énergie solaire une énergie d'appoint dans les centrales électriques classiques

Le procédé technologique qui sera utilisé est celui des miroirs paraboliques géants sur une superficie de 180 000 m² avec des panneaux solaires de 100 mètres.

c) Projet d'une ferme éolienne

Ce projet consiste dans la réalisation

d'une centrale éolienne de 10 MW. Le coût du projet, qui sera implanté à Tindouf, est de 16 millions de US\$. Il constitue le premier projet du genre en Algérie. Ce projet est parrainé par le groupe SONELGAZ avec l'appui du Groupe SONATRACH.

d) Projet chauffe-eau solaires

Dans le cadre du Programme National de Maîtrise de l'Energie (PNME) 2006-2010, un vaste projet de développement du marché du CES sera lancé en 2008. Il s'agit de l'installation de 10 000 m² de capteurs solaires, soit 4 000 CES dans le secteur des ménages. Ce programme de développement du solaire thermique s'appuie sur une aide financière aux utilisateurs potentiels, vu l'importance de l'investissement initial lié à l'acquisition du chauffe-eau solaire.

En combinant le soutien de l'Etat qui pourrait avoisiner les 50%, avec l'effet d'échelle dû à la taille du marché qui serait impulsée par ce programme, le chauffe-eau solaire pourrait devenir à terme très attractif pour le consommateur final.

Actu

Carburants additivés : C'est possible !

Naftal a organisé le 3 septembre 2007, un séminaire international sur les carburants additivés à la salle des conférences du Ministère de l'Energie et des Mines.

Actuellement les raffineries produisent annuellement 22,6 MT de produits pétroliers dont 28% de gasoil, soit 6,1 MT par an. Or la consommation de gasoil qui était de 3,6 MT en 2000 est passé à 6,1 MT en 2006 soit une augmentation de 9% par an. La nette différence du prix du gasoil par rapport aux essences a favorisé cette hausse de la consommation et a entraîné pratiquement une désélimination du parc automobile national.

Le nombre de véhicule diesel est passé de 760 522 à 926 912 entre 2000 et 2006 selon l'ONS. Cette extraordinaire hausse a créée depuis l'année 2006 un déséquilibre dans le rapport production demande ce qui a amené l'Algérie à importé 100 000 Tonnes de gasoil pour un montant de 52 millions de dollars. Depuis l'Algérie a vu les exportations de gasoil diminuées et est devenu importateur net de gasoil.

Afin de réduire les tensions sur les autres carburants notamment le gasoil et l'impact sur l'environnement, Naftal encourage la production du gasoil plus. Ce dernier est un carburant diesel de dernière génération, développé en collaboration avec les entreprises spécialisées dans l'innovation des carburants.

Le gasoil assure, selon ses promoteurs, un meilleur rendement, la protection et la durabilité du moteur ainsi qu'une protection plus importante de l'environnement. Ainsi, la capacité de détergence du gasoil permet de nettoyer les résidus provoqués par la combustion et maintenir ainsi le moteur propre, garantissant des niveaux de puissance et de rendement d'un moteur neuf.



Effacité énergétique des appareils électroménagers



Avec 28% de la facture énergétique des ménages algériens, les appareils de froid ménagers (réfrigérateurs et congélateurs) représentent l'un des postes les plus énergivores.

CHABANE LILA/ lchabane@aprue.rg.dz
Lamiri Kamel/ klamiri@aprue.rg.dz

Outre les réfrigérateurs, nous assistons à une diffusion massive des appareils de conditionnement d'air (essentiellement des Split systèmes), largement répandus dans les ménages, à la faveur de l'ouverture du marché. Le choix de ces appareils obéit à des critères tels que la marque, l'aspect intérieur et extérieur des appareils ainsi que les mesures de facilité de paiement.

L'efficacité énergétique demeure un critère de choix mineur voire inexistant. La non prise en considération des aspects d'efficacité énergétique lors de l'acquisition des réfrigérateurs et des climatiseurs semble relever essentiellement du manque d'information du consommateur. Cette situation laisse ainsi le marché ouvert à tout type d'appareils de bas de gamme et grands consommateurs d'énergie.

Dans ce contexte, et en marge de la préparation des projets d'arrêtés interministériels relatifs à l'efficacité énergétique des équipements électroménagers, l'APRUE, en partenariat avec le Ministère du commerce et la CREDEC/Sonelgaz, a lancé une opération test

d'efficacité énergétique des réfrigérateurs et climatiseurs, mis sur le marché national.

Le principe de cette opération a consisté à sélectionner, sur la base des résultats d'une étude de marché, les marques et modèles de réfrigérateurs et climatiseurs les plus répandus, puis à les soumettre à des tests d'efficacité énergétique dans des laboratoires de contrôle. L'objectif principal visé à travers la réalisation de cette opération est de situer le niveau de consommation énergétique des réfrigérateurs et des climatiseurs mis sur le marché, par rapport à ceux vendus par ailleurs, en Europe notamment. Ce programme est destiné à sensibiliser les ménages sur l'importance de placer l'aspect efficacité énergétique parmi les critères de sélection.

Parallèlement, une journée d'information sera organisée à destination des fabricants et des distributeurs et des consommateurs des réfrigérateurs et des climatiseurs. Elle aura pour but de les informer sur le niveau de consommation énergétique obtenu lors des tests ; de leur présenter les arrêtés interministériels relatifs à l'efficacité énergétique des appareils électroménagers ainsi que les mesures d'accompagnement qui leur seront apportés pour l'installation d'un système d'autocontrôle et visant l'amélioration de la performance énergétique de leurs produits.

Nouveau :

Edition de publications sur les économies d'énergie et l'environnement

Une convention de partenariat portant sur l'édition de publications de sensibilisation autour des économies d'énergie et la protection de l'environnement a été signée entre les Editions Chihab et l'APRUE, le 03 novembre 2007.



Cette opération d'envergure sera concrétisée à l'aide de divers supports notamment : livres, guides, dépliants. Par la conclusion de ce partenariat, les deux parties ont marqué leur volonté d'unir leurs efforts dans l'objectif de promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie auprès de plusieurs cibles à savoir : le grand public, les professionnels et les écoliers. Pour ce faire, l'APRUE apportera un appui technique concernant toutes les solutions envisageables dans plusieurs secteurs notamment visant à réduire la consommation énergétique comme par exemple l'introduction de nouvelles techniques de construction, la promotion et le développement des énergies renouvelables, l'introduction d'appareils performants ...

La lettre de l'Aprue

Bulletin trimestriel n°12 - Janvier 2008

Directeur de publication

Med S. Bouzeriba

Coordination de la rédaction

M. Aït Khelifa

Comité de rédaction

CHABANE Lila,

AIT SAID Karima, DJELOUAH Nadia

SOUFI Fazia, AIT KHELIFA Malika

Direction Générale

02, rue Chenoua, BP 256 Hydra, Alger

Tél. : +213 (0) 21 60 31 32

Fax : +213 (0) 48 25 68

www.aprue.org.dz

Dépôt légal : 898 2001/Issn 1112-3419

Ce bulletin est distribué gratuitement

APRUE
Agence Nationale pour la Promotion et la
Rationalisation de l'utilisation de l'énergie